

Les missions du référent handicap chez Agenium Campus

Nos locaux sont situés dans un bâtiment classé ERP 5, facilitant l'accès des personnes en situation de mobilité réduite (accès au locaux, déplacement dans les locaux, toilettes dédiées, mise en sécurité dans les escaliers de secours...).

Nous sommes en mesure d'affecter un collaborateur pour faciliter les déplacements des stagiaires à mobilité réduite au sein du centre de formation sur simple demande. La prise en charge du stagiaire peut être faite chaque jour devant la porte d'entrée de l'immeuble et le stagiaire peut être raccompagné chaque soir jusqu'à la sortie de l'immeuble.

D'une manière générale, lorsque nous recevons dans nos locaux des personnes handicapées, nous faisons un point préalable avec notre client pour obtenir des précisions sur la nature du handicap et sur les moyens que nous pourrions mettre en œuvre pour rendre son séjour dans le centre le plus confortable possible. À l'issue de ce point, nous informons le client des moyens que nous mettrons en œuvre.

Dans tous les cas, un collaborateur de PLB est désigné en tant que contact privilégié du stagiaire pour toute demande qu'il pourrait avoir. Ce contact accueille le stagiaire lors de son arrivée, se présente et lui propose son aide pour toute demande. Il fait des points réguliers avec le stagiaire tout au long de la formation pour s'assurer du bon déroulement de son séjour au sein du centre de formation.

Le formateur est également informé et a pour mission de prévenir le contact privilégié en cas de besoin.

En cas de handicap, contactez-nous afin de mettre en place l'équipement adapté.

Coordonnées du référent handicap

Mme PIGEAT Virginie – 07 87 10 03 92 – virginie.pigeat@agenium.com

Pour le cas où l'organisme de formation ne pourrait accueillir un apprenant handicapé. Incapacité de répondre favorablement à la demande du stagiaire, pour cause de moyens ou d'aménagement insuffisant pour que celui-ci bénéficie d'une formation dans de bonnes conditions, alors le référent handicap orientera le stagiaire vers la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) la plus proche, qui sera plus à même de pouvoir prendre en charge et orienter le stagiaire vers une structure compétente.

Lieu unique d'accueil et d'information, elle accompagne et conseille les personnes handicapées et leurs familles.

Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) à Saint-Germain-en-Laye 78100

Adresse de la MDPH :

MDPH Saint-Germain-en-Laye 78100
Pole Autonomie Territorial Antenne OUEST 9 rue armagis
78100 Saint-Germain-en-Laye

Tél. : 01 39 66 33 00

Email : bouclesdeseine-ouest@mda.yvelines.fr

Horaires :

Lundi, mercredi et jeudi de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Mardi de 13h30 à 17h30

Vendredi de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 15h45

Adresse postale et informations utiles :

Toute demande écrite pour la MDPH doit être adressée à :

MDPH 78

TSA 60 100

78 539 Buc Cedex

Toute demande d'APA doit être adressé à :

Mission instruction autonomie-Direction autonomie et santé

2, place André Mignot

78 012 Versailles Cedex

<https://demarchesadministratives.fr/mdph-personnes-handicapees/saint-germain-en-laye-78100>